

## ASSEMBLEE DE CORSE

### DELIBERATION N° 2000/173 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT ADOPTION DE LA MODIFICATION N° 4 DU PROGRAMME ROUTIER DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE POUR L'EXERCICE 2000

#### SEANCE DU 21 DECEMBRE 2000

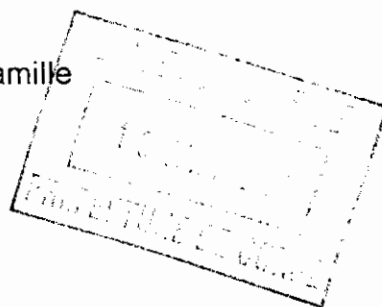
L'An deux mille, et le vingt et un décembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ALFONSI Nicolas, BONACCORSI Jean-Claude, BOSCHI-ANDREANI Marie-Jeanne, BUCCHINI Dominique, CASTA Pierre-Jean, CHIARELLI Joseph, CICCADA Vincent, CROCE Laurent, FILIPPI César, GERONIMI Jean-Valère, GRISONI Marie-Thérèse, GUERRINI Simone, JALPI Jean, LANFRANCHI Mireille, LANTIERI Jean-Baptiste, LUCIANI Paul-Antoine, LUCIANI Toussaint, MARCHIONI François-Xavier, MATTEI-FAZI Joselyne, MOSCONI François, MOTRONI Jean, MOZZICONACCI Madeleine, MURACCIOLI Martin, PATRIARCHE Paul, PIETRI Don Pierre, QUASTANA Paul, RENUCCI Simon, de ROCCA SERRA Camille, ROMITI Gérard, ROSSI José, SANTINI Ange, SIMEONI Marcel, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, VINCIGUERRA Marie-Jean

#### ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ANTONA Joseph à M. BONACCORSI Jean-Claude  
M. COLONNA Jean-Charles à M. de ROCCA SERRA Camille  
M. PIERI Pierre-Timothée à M. JALPI Jean  
M. RUAULT Paul à Mme GRISONI Marie-Thérèse  
M. TIBERI François à M. LUCIANI Toussaint  
M. TOMA Jean-Toussaint à M. PATRIARCHE Paul  
M. ZUCCARELLI Emile à M. ALFONSI Nicolas



#### ETAIENT ABSENTS : MM.

ALBERTINI Jean-Louis, ALESSANDRINI Alexandre, CECCALDI Pierre-Philippe, CHAUBON Pierre, FELICIAGGI Robert, FERRANDI Jules-Laurent, GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, GIACOBBI Paul

#### L'ASSEMBLEE DE CORSE

**VU** la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** la délibération n° 2000/19 AC du 3 mars 2000 portant adoption du Budget Primitif 2000 et la délibération de programme y afférent,
- VU** la délibération n° 2000/83 AC du 29 juin 2000 portant approbation de la Décision Budgétaire Modificative n° 1 pour l'exercice 2000,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif,
- SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Planification présenté par M. Jean-Claude BONACCORSI,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

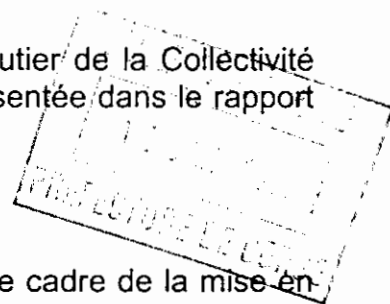
**ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** la modification n° 4 du programme routier de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2000, telle qu'elle est présentée dans le rapport joint en annexe à la présente délibération.

**ARTICLE 2 :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif, dans le cadre de la mise en œuvre de la modification n° 4 du programme routier de la Collectivité Territoriale de Corse au titre de l'exercice 2000 à :

- prendre en considération par arrêté délibéré au sein du Conseil Exécutif, la mise à l'étude d'un projet et à délimiter les terrains à affecter par ce projet dès lors que l'Assemblée de Corse aura inscrit cette opération à son budget ;
- procéder aux concertations réglementaires préalables au lancement de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ;
- prendre toute décision prévue par le Code de l'Expropriation afin d'acquérir les emprises des projets, dès lors que l'Assemblée de Corse aura décidé l'engagement des procédures correspondantes ;



- décider, par arrêté délibéré au sein du Conseil Exécutif, le lancement de chaque consultation ainsi que leur mode de dévolution ;
- signer tous les marchés et autres contrats, ainsi que toutes lettres de commande, dans la limite des crédits disponibles.

**ARTICLE 3 :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif, en application de l'article L. 4422-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, à préciser les modalités d'application de la présente délibération et des délibérations antérieures approuvant le programme routier.

**ARTICLE 4 :**

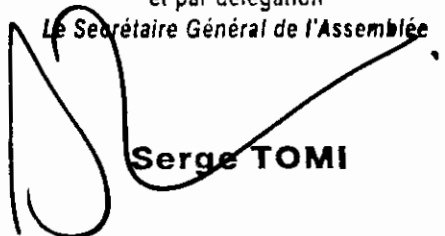
La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 21 décembre 2000

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Pour copie certifiée conforme à l'original  
pour le Président de l'Assemblée de Corse  
et par délégation

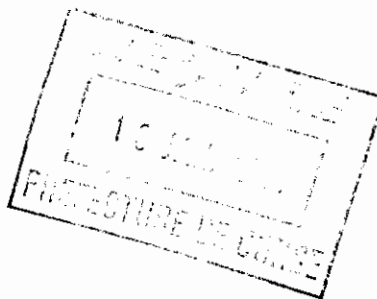
Le Secrétaire Général de l'Assemblée



**Serge TOMI**



José ROSSI



**A - HAUTE CORSE**

**I) RETRAITS PROPOSES**

**Opération n° 2B193C58001-Renforcements coordonnés entre VIZZAVONA et VIARIO**

L'opération est terminée. Nous vous proposons donc de retirer :

un crédit de 641,02 F sur l'A.P. n° 3143

**Opération n° 2B193B00037-Etudes de sécurité BASTIA-CASAMOZZA.**

L'opération est terminée. Nous vous proposons donc de retirer :

un crédit de 112 179,84 F sur l'A.P. n° 3123

**Opération n° 2B198B60001-Traverse de TORRA.**

L'opération est terminée. Nous vous proposons donc de retirer :

un crédit de 25 545,93 F sur l'A.P. n° 3141

**Opération n° 2B198D00034-Etude OA urgence n°1 RN 198.**

L'opération est terminée. Nous vous proposons donc de retirer :

un crédit de 3 626,85 F sur l'A.P. n° 2987

**Opération n° 2B200D00039-Etude OA urgence n°1 RN 200.**

L'opération est terminée. Nous vous proposons donc de retirer :

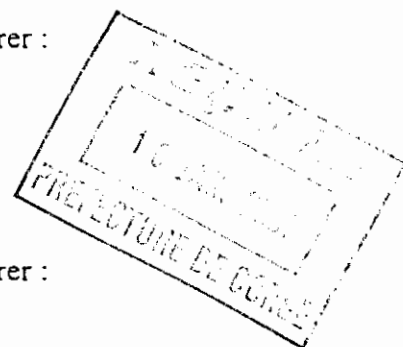
un crédit de 2 144,24 F sur l'A.P. n° 3151

**Opération n° 2B197B12002-Carrefours de SANT'AMBROGGIU-MONTE D'ORTU.**

L'opération est terminée. Nous vous proposons donc de retirer :

un crédit de 19 267.40 F sur l'A.P. n° 7024

Enfin, nous vous proposons de transférer un crédit de 1 836 594,72 F de l'AP n°636 non affectée sur les opérations visées au II ci-après.



## II) PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous proposons de bien vouloir approuver la dotation complémentaire sur l'opération suivante:

Opération n° 2B198D00034 – OA urgence n°1 RN 198.

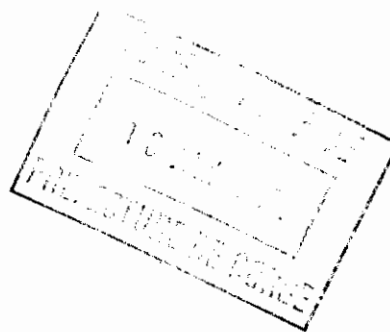
Des crédits en travaux supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre l'opération. Nous sollicitons donc l'inscription de 2 000 000,00 F sur l'A.P. n° 2988.

B – CORSE DU SUD

Opération « Provision pour opérations restant à approuver dans le cadre de l'exercice »	- 1 410 000,00 F
Opération « Schéma directeur routier »  Les études sont terminées, elle permettent de réduire le poste études d'un montant de 25 191,00 F sur l'AP n° 3040	- 25 191,00 F
Opération « 2x2 voies Campo dell'Oro-Pisciatello tranche B3 »  Les études sont terminées ; elles conduisent à diminuer le poste études d'un montant de 2235,92 F sur l'AP n° 3042	- 2 235,92 F
Opération « « Pisciatello / Cauro - tranche 1 section 4 » »  Les études sont terminées ; elles conduisent à diminuer le poste études d'un montant de 2610,67 F sur l'AP n° 3044C.	- 2 610,67 F
Opération «Cauro – col de Celaccia aménagement de créneaux»  Les études en cours permettent de réduire le poste études d'un montant de 3527,66 F sur l'AP n° 7001	- 3 527,66 F
Opération «Grosseto – pont d'Abra – Carrrefour de Zigliara (RD 26) »  L'opération terminée de sécurité de ce carrefour conduit réduire le poste acquisitions foncières dun montant de 30 994,20 F dur l'AP n° 3047A	- 30 994,20 F
Opération « Pont d'Abra – Petreto-Bichisano section B tranche 3»  L'opération terminée permet de réduire le poste acquisitions foncières d'un montant de 21 955,04 F sur l'AP n° 3047A	- 21 955,04 F
Opération « Pont d'Abra – Petreto-Bichisano section B tranche 3»  L'opération terminée permet de réduire le poste travaux d'un montant de 9 288,00 F sur l'AP n° 3051C	- 9 288,00 F
Opération « Déviation de Porto – Vecchio »  L'opération est terminée ; le poste étude est réduit d'un montant de 221,23 F sur l'AP n° 3054	- 221,23 F
Opération « Déviation de Porto – Vecchio »  L'opération est terminée ; le poste acquisitions foncières est réduit d'un montant de 1 245,80 F sur l'AP n° 1930	-1 245,80 F
Opération «RN 198 PR 17 à PR 26 acquisitions foncières»  Les procédures sont terminées, elles conduisent à diminuer le poste acquisitions foncières d'un montant de 3 799,91 F sur l'AP n° 3057	- 3 799,91 F
Opération « « Carrefour giratoire Campo dell'Oro » »  L'opération terminée permet de réduire le poste travaux d'un montant de 1 834,39 F sur l'AP n° 3059.	- 1 834,39 F

Opération « Traverse de Bocognano» L'opération terminée permet de réduire le poste travaux d'un montant de 10 236,76 F sur l'AP n° 3064.	- 10 236,76 F
Opération «RN 193 Petites opérations de sécurité » L'opération terminée conduit réduire le poste travaux d'un montant de 5 424,55 F sur l'AP n° 2940	- 5 424,50 F
Opération « Grosseto - Petreto-Bichisano aménagements de délaissés» La tranche conditionnelle du marché ayant été abandonnée, le poste travaux est réduit d'un montant de 593 658,95 F sur l'AP n°3071	- 593 658,95 F
Opération « Traverse de Casalabriva» L'opération terminée permet de réduire le poste études d'un montant de 24 650,04 F sur l'AP n° 7015	- 24 650,00 F
Opération « Traverse de Casalabriva» L'opération terminée permet de réduire le poste travaux d'un montant de 191 630,09 F sur l'AP n° 3167	- 191 630,00 F
Opération « Traverse d'Olmeto» L'opération terminée permet de réduire le poste travaux d'un montant de 8 752,76 F sur l'AP n° 2934	-8 752 ,76 F
Opération « Traverse de Propriano entrée sud » Les travaux du giratoire de Santa Giulia sont terminés ; ils conduisent à diminuer le poste travaux d'un montant de 23 738,75 F sur l'AP n° 2935C	- 23 738,75 F
Opération « Traverse de Propriano Carrefour RD 19A » Les travaux du carrefour sont terminés ; ils conduisent à diminuer le poste acquisitions foncières d'un montant de 0,22 F sur l'AP n° 3073A	- 0,22 F
Opération «Traverse de Sartene – Pont de la Scaledda» Opération terminée, le poste études est réduit d'un montant de 63 820,68 F sur l'AP n° 3075	- 63 820,68 F
Opération «RN 198 Petites opérations de sécurité» Opération terminée, le poste travaux est réduit d'un montant de 45 028,40 F sur l'AP n° 7002	- 45 028,40 F
Opération « Route du front de mer à Ajaccio» L'opération terminée permet de réduire le poste travaux d'un montant de 73,53 F sur l'AP n° 7003	- 73,53 F
Opération « Carrefour RN198/RN198 à Bonifacio» L'opération est terminée ; le poste travaux est réduit d'un montant de 0,07 F sur l'AP n° 3080	- 0,07 F
Opération « Carrefour RN198 avec les RD 559 & 859»	- 8 968,74 F

Les études sont terminées, le poste études est réduit d'un montant de 8 968,74 F sur l'AP n° 3081	
Opération « Traverse de Lecci 1 <sup>ère</sup> tranche »  Les études sont terminées ; elles conduisent à diminuer le poste études d'un montant de 11 281,78 F sur l'AP n° 3085A	- 11 281,78 F
Opération « Traverse de Lecci Giratoire de l'école »  Les travaux sont terminés ; ils conduisent à diminuer le poste travaux d'un montant de 23 756,02 F sur l'AP n° 3086B	- 23 756,02 F
Opération « RN 193 Travaux d'assainissement »  Les travaux sont terminés ; ils conduisent à diminuer le poste travaux d'un montant de 10 722,77 F sur l'AP n° 2941	- 10 722,77 F
Opération « RN 198 Travaux d'assainissement »  Les travaux sont terminés ; ils conduisent à diminuer le poste travaux d'un montant de 5 601,28 F sur l'AP n° 7004	- 5 601,28 F
Opération « RN 198 Réparations d'ouvrages d'art »  Les travaux sont terminés ; ils conduisent à diminuer le poste travaux d'un montant de 13 419,60 F sur l'AP n° 3168	- 13 419,60 F
Opération « Pont de Ventilègne »  Les travaux sont terminés ; ils conduisent à diminuer le poste travaux d'un montant de 153 182,00 F sur l'AP n° 3168A	- 153 182,00 F
Opération « RN 196 PR 72,2 à PR 74,7 réfection de chaussée »  L'opération est terminée ; le poste étude est réduit d'un montant de 207 107,85 F sur l'AP n° 3170	- 207 107,85 F
Opération « Pont de Renna Bianca intempéries »  Les travaux sont terminés ; ils conduisent à diminuer le poste travaux d'un montant de 0,76 F sur l'AP n° 3096	- 0,96 F





Opération « Porto-Vecchio / Solenzara accotements, talus, aqueducs OA »  Les travaux sont terminés ; ils conduisent à diminuer le poste travaux d'un montant de 117 842,95 F sur l'AP n° 3098	- 117 842,95 F
Opération « Pont de l'Osu confortement de l'OA »  Les études sont terminées ; elles conduisent à diminuer le poste études d'un montant de 99 007,64 F sur l'AP n° 3099.	- 99 007,64 F
Opération «Pont du cavu»  Les travaux sont terminés ; ils conduisent à diminuer le poste travaux d'un montant de 54 659,08 F sur l'AP n° 3102	- 54 659,08 F
Opération «Pont de la Solenzara»  Les travaux sont terminés ; ils conduisent à diminuer le poste travaux d'un montant de 23 692,96 F sur l'AP n° 3172	- 23 692,96 F
Opération « Grosseto – pont d'Abra Traverse d'Urbalacone»  L'opération est terminée ; le poste étude est réduit d'un montant de 596,45 F sur l'AP n° 3046E	- 596,45 F
Opération « « Pisciatello / Cauro - tranche 2»  La procédure d'expropriation en cours (le montant des jugements notifiés en septembre 2000) nécessite d'abonder le poste acquisitions foncières d'un montant de 300 000 F sur l'AP n° 3045D.	+ 300 000,00 F
Opération « Toutes RN - Petites opérations de sécurité »  Les opérations en cours d'études et travaux en 2001 nécessitent d'abonder le poste travaux d'un montant de 2 199 758,50 F sur l'AP n° 3069	+ 2 199 758,50 F
Opération « RN 194 Salines Baléone – section Rocade Stiletto – Bassin hydraulique»  L'opération en cours d'études et travaux en 2001 nécessite d'abonder le poste travaux d'un montant de 710 000,00 F sur l'AP nouvelle	+ 710 000,00 F

